

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est **Monsieur ADAGDAG Ali** domicilié à 3600 GENK, Raf Mailleuxstraat n° 27

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY-ODEIGNE, Hé du Seigneur, Odeigne n° 3, cadastré Section A, n° 1074K2

Le projet consiste en **la démolition d'un volume actuel et reconstruction d'une nouvelle maison avec cabinet** et présente les caractéristiques suivantes :

- Ecart aux prescriptions du lotissement « A.H.C » délivré le 14.07.1968, au point de vue de :
 - Construction pour partie en dehors de l'emprise de construction ;
 - Sens de faitage du volume principal perpendiculaire à la voirie ;
 - Volumes annexes à toitures plates dont une végétalisée ;
 - Baies d'allure horizontale ;
 - Hauteur de la partie cavée (soubassement) de plus de 2,5 mètres et hauteur totale de la façade arrière de plus de 5,00 mètres sous corniche ;
 - Volume du sous-sol en saillie sur pilotis ;
 - Débordement de toiture de 70 centimètres ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 09h30 à 12h00 à l'adresse suivante :
Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme B. LAMY et Mme SCHWINDT Louise –
Téléphone : 086 / 45 03 18 – Mail : blamy@manhay.org ou louise.schwindt@manhay.org dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08.10.2021 au 22.10.2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

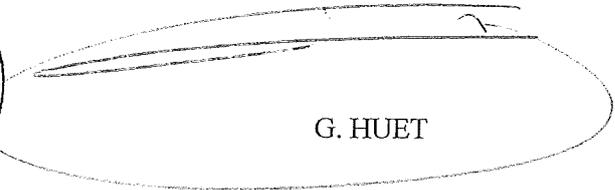
- par courrier électronique, à l'adresse suivante : blamy@manhay.org ou louise.schwindt@manhay.org

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,


S. MOHY




G. HUET